

**PROVINCE DE QUÉBEC
RÉGIE INTERMUNICIPALE
DU COMTÉ DE BEAUCE-SUD**

Procès-verbal d'une assemblée régulière des administrateurs de la Régie Intermunicipale du Comté de Beauce-Sud, tenue jeudi le 24 octobre à 19 h 30 au siège social de la Régie situé au 695, rang St-Joseph, Saint-Côme-Linière.

Étaient présents Mesdames et Messieurs:

Martin Saint-Laurent, vice-président et représentant de Saint-Simon-les-Mines

Jean-Pierre Fortier, vice-président et représentant de Saint-Georges

André Roy, représentant de Saint-Martin

Alain Quirion, représentant de Saint-Gédéon de Beauce

Gilles Daraïche, représentant de Saint-Évariste de Forsyth

Michel Breton, représentant de Saint-Hilaire de Dorset

Fabien Couture, représentant de Saint-Théophile

Sylvain Veilleux, représentant de Saint-René

Donald Tanguay, représentant de Saint-Prosper

Myriamme Poulin, représentante de Saint-Benoit-Labre

Richard Lachance, représentant de Saint-Zacharie

Annie Labbé, représentante de Sainte-Aurélie

Louison Busque, représentant de Saint-Philibert

Alain Carrier, représentant de Saint-Honoré-de-Shenley

Jeannot Drouin, représentant de Lac-Poulin

Formant quorum sous la présidence de Monsieur Marcel Busque, président et représentant de Notre-Dame-des-Pins.

Est également présent Monsieur Eric Maheux, directeur général et secrétaire-trésorier de l'assemblée.

L'assemblée est ouverte à 19 h 30.

RÉSOLUTION NO: 5311-19

ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Michel Breton

APPUYÉ par Monsieur Donald Tanguay

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE l'ordre du jour de cette assemblée soit accepté en y ajoutant les items suivants :

14.1- Dossier Viridis

14.2- Demande de PureSphera

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO: 5312-19

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE
RÉGULIÈRE TENUE LE 19 SEPTEMBRE 2019**

IL EST PROPOSÉ par Monsieur André Roy

APPUYÉ par Monsieur Gilles Daraïche

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le procès-verbal de l'assemblée régulière de ce conseil tenue le 19 septembre soit accepté tel que rédigé.

ADOPTÉE

DÉPÔT DE DOCUMENTS

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose auprès des membres de ce conseil les documents suivants et il répond à leurs questions :

- Les autorisations de dépenses en date du 24 octobre 2019;
- Le tonnage de matières résiduelles acheminées au lieu d'enfouissement par chacune des municipalités membres de la Régie au cours du mois d'octobre 2019;
- Le tonnage des matières récupérées (bac bleu) au cours du mois d'octobre 2019, selon les données transmises par l'entrepreneur au dossier;
- L'état des revenus et dépenses au 30 septembre 2019.

RÉSOLUTION NO: 5313-19

ACCEPTATION DES DÉBOURSÉS

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Jean-Pierre Fortier
APPUYÉ par Monsieur Sylvain Veilleux
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE les déboursés présentés soient acceptés selon les montants suivants : C/P : 507 813,69 \$, salaires : 58 655,09 \$, pour un montant total de 566 468,78 \$.

ADOPTÉE

SUIVI DU PLAN DE COMMUNICATION

Madame Audrey Paquet, agente aux communications à la Régie, fait un compte rendu verbal aux administrateurs présents des dossiers qu'elle a traités depuis la dernière rencontre.

INFORMATIONS

TRAVAUX SUR LE SITE ET ÉCOCENTRE EXTÉRIEUR

Monsieur Pierre Paquet, technicien aux opérations à la Régie Intermunicipale du Comté de Beauce-Sud, nous présente un résumé de l'évolution des travaux au LET.

RÉSOLUTION NO : 5314-19

EMPLOI ÉTÉ CANADA 2019

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Jeannot Drouin
APPUYÉ par Monsieur Richard Lachance
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE ce conseil autorise Madame Josée Larivière, adjointe administrative à la Régie Intermunicipale du Comté de Beauce-Sud, à déposer une demande d'aide financière pour l'embauche d'un maximum de deux (2) étudiants dans le Programme Emploi Été Canada 2019;

QUE Madame Larivière soit autorisée à signer tous les documents nécessaires dans ce dossier, pour et au nom de la Régie.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO : 5315-19

COLLECTE ET TRANSPORT DES MATIÈRES RECYCLABLES

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Sylvain Veilleux
APPUYÉ par Monsieur Martin Saint-Laurent
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le directeur général et secrétaire-trésorier soit autorisé à préparer les documents nécessaires et à procéder à un appel d'offres public concernant la collecte et le transport à partir du 01 juin 2020.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO : 5316-19

FOURNITURE DIESEL 2020

CONSIDÉRANT que la Régie a procédé à un appel d'offres sur invitation pour la fourniture de diesel en 2020;

CONSIDÉRANT que deux (2) entreprises ont été invitées à soumissionner à savoir :

- CST Canada Co.
- Filgo Énergie

CONSIDÉRANT que les soumissions reçues ont été ouvertes ce 17 octobre 2019 à 11 h 01 heures et que le différentiel de chaque soumission reçue se résume comme suit :

- Parkland – Ultramar	-0.0070
- Filgo Energie	0.0259

CONSIDÉRANT que certaines soumissions peuvent contenir une ou des dérogations que l'on peut qualifier de mineures;

CONSIDÉRANT qu'une copie du procès-verbal de l'ouverture des soumissions a été remise aux membres de ce conseil présents à cette assemblée;

CONSIDÉRANT les discussions intervenues à ce sujet;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Jeannot Drouin
APPUYÉ par Monsieur Martin Saint-Laurent
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante;

QUE ce conseil accorde à Parkland – Ultramar la fourniture de diesel pour l'année 2020, selon l'offre déposée.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO : 5317-19

FOURNITURE DE GRANULATS 2020

CONSIDÉRANT que ce conseil a mandaté, par sa résolution #5284-19 adoptée le 22 août 2019, son directeur général et secrétaire-trésorier afin d'aller en appel d'offres public pour la fourniture de matériaux granulaires pour l'année 2020;

CONSIDÉRANT qu'une copie du procès-verbal de l'ouverture de soumissions a été remise à chacun des administrateurs présents à cette assemblée;

CONSIDÉRANT que les soumissions reçues sont les suivantes:

SOUSSIONNAIRES	Pierre 0-3/4	Pierre ¾ net	Pierre 4 à 8"	Sable lavé	Sable filtrant Classe A	Sable Classe B	Tuf
EXCAVATION R. BEAUDOIN & FILS INC.	12.35	14.55	20.75				9.00
EXCAVATION PAUL JACQUES	12.15	14.30			19.05	12.00	8.60

CONSIDÉRANT que les soumissions reçues peuvent contenir des dérogations mineures, lesquelles ne changent en rien les prix déposés;

CONSIDÉRANT qu'à ces prix il faut ajouter les taxes applicables;

CONSIDÉRANT les discussions intervenues à ce sujet;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Alain Carrier
APPUYÉ par Monsieur Sylvain Veilleux
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante;

QUE les matériaux granulaires nécessaires en 2020 soient commandés chez le fournisseur ayant déposé la meilleure offre dans chacune des catégories, telles que décrites dans le préambule de la présente résolution.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO : 5318-19

LOCATION DE MACHINERIES POUR 2020

CONSIDÉRANT que ce conseil a mandaté, par sa résolution #5283-19 adoptée le 22 août 2019, son directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur Eric Maheux, afin d'aller en appel d'offres public pour la location de machineries avec opérateur pour l'année 2020;

CONSIDÉRANT qu'une copie du procès-verbal de l'ouverture de soumissions a été remise à chacun des administrateurs présents à cette assemblée;

CONSIDÉRANT que les soumissions reçues sont les suivantes:

TRACTEUR SUR CHENILLE

FOURNISSEURS:	Marque	Modèle	Année	Taux horaire \$ soumis
Excavation Paul Jacques	Caterpillar	DSMXL	2002	125,00 \$
	John Deere	JD450G	1989	95,00 \$

PELLE HYDRAULIQUE

FOURNISSEURS:	Marque	Modèle	Année	Capacité	Taux horaire \$ soumis
Excavation Paul Jacques	Caterpillar	305.SD	2011	½ verge	88,00 \$
	Caterpillar	311D	2013	¾ verge	108,00 \$
	Caterpillar	326F	2015	1 ¾ verge	140,00 \$
	Caterpillar	320D	2010	1 ¼ verge	125,00 \$
	Caterpillar	330F	2012	2 ¼ verge	150,00 \$
	Caterpillar	336FLXE	2018	2.6 verge	185.00\$

CHARGEUR SUR ROUES « loader »

FOURNISSEURS:	Marque	Modèle	Année	Capacité	Taux horaire \$ soumis
Excavation Paul Jacques	Caterpillar	924H	2008	3 verges	100,00 \$
	John Deere	544J	2006	3 verges	110,00 \$

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Donald Tanguay
APPUYÉ par Monsieur Michel Breton
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante;

QUE la machinerie nécessaire en 2020 soit commandée chez l'unique fournisseur ayant déposé une offre soit Excavation Paul Jacques.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO : 5319-19

FOURNITURE DE BACS BLEUS 360L – 2020

CONSIDÉRANT que ce conseil a mandaté, par sa résolution #5283-19 adoptée le 22 août 2019, son directeur général et secrétaire-trésorier afin d'aller en appel d'offres public pour la fourniture de bacs bleus 360L pour l'année 2020;

CONSIDÉRANT qu'une copie du procès-verbal de l'ouverture de soumissions a été remise à chacun des administrateurs présents à cette assemblée;

CONSIDÉRANT que les soumissions reçues sont les suivantes:

NOM DU SOUMISSIONNAIRE	PRIX
IPL Inc	62,50 \$ plus taxes (par unité)
DURABAC	N'a pas déposé

CONSIDÉRANT que les soumissions reçues peuvent contenir des dérogations mineures, lesquelles ne changent en rien les prix déposés;

CONSIDÉRANT qu'à ces prix il faut ajouter les taxes applicables;

CONSIDÉRANT les discussions intervenues à ce sujet;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Alain Carrier
APPUYÉ par Monsieur Richard Lachance
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante;

QUE ce conseil accorde à IPL Inc. le mandat de fourniture de bacs bleus 360L pour la période du 01 janvier 2020 au 31 décembre 2020, et ce, selon l'offre déposée.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO : 5320-19

FOURNITURE D'ESSENCE ET DE DIESEL À LA POMPE – 2020

CONSIDÉRANT que ce conseil a mandaté, par sa résolution #5283-19 adoptée le 22 août 2019, son directeur général et secrétaire-trésorier afin d'aller en appel d'offres public pour la fourniture d'essence et de diesel à la pompe pour l'année 2020;

CONSIDÉRANT qu'une copie du procès-verbal de l'ouverture de soumissions a été remise à chacun des administrateurs présents à cette assemblée;

CONSIDÉRANT que les soumissions reçues sont les suivantes:

INVITÉS	ESSENCE ESCOMPTE ACCORDÉ EN %	DIESEL ESCOMPTE ACCORDÉ EN %
Garage Serge Poulin Inc.	2.55%	2.55%
Gaz Bar Bérubé	N'a pas déposé	N'a pas déposé
Sonic	N'a pas déposé	N'a pas déposé

CONSIDÉRANT que les soumissions reçues peuvent contenir des dérogations mineures, lesquelles ne changent en rien les prix déposés;

CONSIDÉRANT qu'à ces prix il faut ajouter les taxes applicables;

CONSIDÉRANT les discussions intervenues à ce sujet;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Gilles Daraïche
APPUYÉ par Monsieur Jean-Pierre Fortier
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante;

QUE ce conseil accorde à Garage Serge Poulin Inc. le mandat de fourniture d'essence et de diesel à la pompe pour la période du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020, et ce, selon l'offre déposée.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO : 5321-19

DÉNEIGEMENT 2019-2020

CONSIDÉRANT que les opérateurs du système de traitement des eaux de lixiviation à la Régie doivent se présenter quotidiennement sur les lieux;

CONSIDÉRANT qu'il est possible qu'il y ait des chutes de neige lors des fins de semaine et/ou lors des congés fériés;

CONSIDÉRANT qu'un prix/sortie a été demandé à Excavation Paul Jacques Inc. pour effectuer au besoin le déneigement à partir de l'entrée principale du lieu d'enfouissement technique jusqu'au bâtiment du système de traitement des eaux;

CONSIDÉRANT que le prix demandé est de 100,00 \$ plus taxes applicables par sortie;

CONSIDÉRANT les discussions intervenues à ce sujet;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Fabien Couture
APPUYÉ par Madame Annie Labbé
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante;

QUE ce conseil accepte l'offre déposée et accorde le mandat à Excavation Paul Jacques Inc., tel que décrit dans son offre de service daté du 4 octobre 2019.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO : 5322-19

COLLECTE RDD ET AUTRES MATIÈRES EN 2020

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Gilles Daraïche
APPUYÉ par Monsieur Michel Breton
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le directeur général et secrétaire-trésorier soit autorisé à organiser la collecte des résidus domestiques dangereux (RDD) et autres matières pour le printemps 2020;

QUE suite aux différents commentaires reçus auprès des conseils municipaux membres de la Régie, cette collecte aura lieu comme en 2019 à la Régie Intermunicipale du comté de Beauce-Sud.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO : 5323-19

NÉGOCIATION CENTRE DE TRI FRONTENAC

- CONSIDÉRANT que la Régie doit aller en appel d'offre en 2020 pour la collecte, le transport et le traitement de ses matières recyclables;
- CONSIDÉRANT qu'une entente possible peut être négociée de gré à gré avec un centre de tri pour le traitement;
- CONSIDÉRANT les discussions intervenues à ce sujet;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Gilles Daraïche
APPUYÉ par Monsieur Michel Breton
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante;

QUE ce conseil autorise monsieur Eric Maheux, directeur général à la Régie, à monter le dossier pour une entente de gré à gré avec le centre de tri Frontenac pour le traitement de ses matières recyclable.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO : 5324-19

ANALYSE EFFICACITÉ DE LA TORCHÈRE

- CONSIDÉRANT que tel que stipulé dans leur mandat d'exploitation, la firme Aquatech, Société de gestion de l'eau, a demandé des soumissions afin d'effectuer les analyses d'efficacité pour la torchère;
- CONSIDÉRANT qu'en date du 03 octobre 2019, une seule (1) entreprise avait déposé une offre dans ce dossier;
- CONSIDÉRANT que l'offre soumise a été analysée par Monsieur Daniel Langos, ing., M. Env. de Biothermica Technologies Inc.;
- CONSIDÉRANT qu'une copie de la correspondance de Monsieur Langos datée du 04 octobre 2019 a été remise à chacun des administrateurs présents lors de cette assemblée;
- CONSIDÉRANT que Monsieur Langos recommande d'octroyer à Eurofins le contrat selon l'offre déposée au montant de 13 363,80 \$ plus taxes;
- CONSIDÉRANT les discussions intervenues à ce sujet;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Alain Carrier
APPUYÉ par Monsieur Richard Lachance
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante;

QUE ce conseil accepte la recommandation de Monsieur Daniel Langos, ing., M. Env. de Biothermica Technologies Inc. et accorde à Eurofins le mandat de déterminer l'efficacité de la torchère pour l'année 2019 au montant de 13 363,80\$ plus taxes.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO : 5325-19

ENTENTE VIRIDIS

CONSIDÉRANT que la Régie est en discussion avec Viridis depuis un certain temps pour le traitement de ses matières organiques;

CONSIDÉRANT qu'une entente doit être signée;

CONSIDÉRANT les discussions intervenues à ce sujet;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Gilles Daraïche
APPUYÉ par Monsieur Richard Lachance
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante;

QUE ce conseil autorise messieurs Eric Maheux, directeur général, secrétaire-trésorier et Marcel Busque, président de la Régie, à signer tout document concernant ce dossier.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO : 5326-19

DEMANDE DE PURESPHERA

CONSIDÉRANT que normalement il n'y a aucuns frais pour envoyer et faire traiter nos appareils halocarbures chez PureSphera;

CONSIDÉRANT qu'une demande de Monsieur Filion de PureSphera nous a été faite;

CONSIDÉRANT que cette demande concerne un dédommagement ponctuel pour le transport et le traitement des appareils au montant estimé entre 2000,00 \$ et 3000,00 \$;

CONSIDÉRANT les discussions intervenues à ce sujet;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Fabien Couture
APPUYÉ par Monsieur Richard Lachance
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante;

QUE ce conseil autorise cette demande ponctuelle au montant indiqué dans les considérants.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO: 5327-19

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Donald Tanguay
APPUYÉ par Monsieur Michel Breton
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE la présente assemblée soit levée à 21 h 13.

ADOPTÉE

LE PRÉSIDENT
DE L'ASSEMBLÉE

MARCEL BUSQUE

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL ET
SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

ERIC MAHEUX